

Point 1 - Adoption des PV

Le PV du CSE ordinaire du 25 septembre 2025 a été adopté avec 5 voix pour et 3 abstentions.

Point 2 – Réclamations Individuelles et Collectives

[Voir les réponses écrites de la direction ici](#)

Point 3 – Vie de l'établissement

✓ Point sur l'audit QVT

Un audit est actuellement mené au sein de la station suite à la dégradation des conditions de travail, notamment au sein des rédactions. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des salariés et des entretiens individuels sont menés jusqu'au 30 décembre 2025 avec la psychologue en charge des entretiens. La confidentialité de ces entretiens est garantie. Il faut que plusieurs personnes partagent un avis sur un problème récurrent pour que celui-ci soit mentionné dans le rapport.

CGT : avez-vous assez d'entretiens pour mener à bien votre audit ?

En général, il faut entre 15 et 20 entretiens pour obtenir une image globale de la situation. Actuellement, 36 entretiens ont été menés et 12 sont à venir.

CGT : quelle est la différence entre le questionnaire et l'entretien ?

Le questionnaire est plus quantitatif. Il permet de compiler les données en pourcentage. L'entretien donne plus de profondeur au questionnaire. Madame V. souhaite prolonger les

entretiens jusqu'au 16 janvier 2026. Une restitution de l'audit sera présentée au CSE de mars.

CGT : est-ce que la commission SSCT sera associée à cet audit ?

Direction : cela n'est pas prévu. La présidente de la commission SSCT est invitée au Copil. Elle aura les éléments lors de ces réunions.

CGT : ce rapport risque d'amplifier la perte de confiance des salariés. Les problèmes sont déjà identifiés depuis longtemps. Il ne faut pas faire des réunions pour faire des réunions.

Direction : On fait cette démarche pour encourager la confiance. Pour dire que la direction ne reste pas sourde aux problèmes. Ce ne sera pas fait à la légère. L'échec n'est pas à l'ordre du jour. Il faut anticiper les urgences.

CGT : un autre comité se réunit régulièrement (enquête paritaire) suite au droit d'alerte lancé sur la situation de deux rédactrices en chef. L'un des membres de ce comité va bientôt s'absenter pour un certain laps de temps. Ce membre va-t-il être remplacé ?

Direction : l'enquête aura pris fin avant le départ de ce membre.

CGT : les deux RC ont-elles été auditionnées ?

Direction : ce sont des décisions qui se prennent au sein du comité. Je ne sais pas si les RC ont été auditionnées ou non.

✓ Formations janvier et février

3 sessions de formation seront proposées aux journalistes sur les municipales. Deux sessions de 12 journalistes chacune sur 24h pour comprendre les municipales avec un formateur de l'UFTV et un politologue. Et 1 session avec 6 journalistes sur les duplex.

Direction : tous les médias sont concernés par ces formations. Des profils ont déjà été identifiés pour les 3 sessions. On a tenu compte des gens qui ont déjà eu des formations en ce sens.

CGT : quid des non-permanents pour ces formations ? Sont-ils positionnés sur les municipales ?

Direction : Ils ne sont pas associés à ces formations. Il n'y aura pas de CDD en 2026 sur les municipales. La demande a été faite aux managers de faire appel seulement aux salariés permanents. L'enveloppe 2026 pour l'appel aux CDD est fine. Elle sera donc utilisée au cas par cas.

CGT : Qu'en est-il des droits d'auteurs ? Le problème est loin d'être résolu.

Direction : la démarche se poursuit. La Réunion n'est pas la seule station d'outre-mer à être concernée. Ce sont des membres du service production qui poursuivent la tâche. Un projet sera présenté au prochain CSE.

CGT : il faut mettre les moyens pour résorber ce retard. Des artistes attendent d'être payés.

Direction : pour le numérique c'est Paris qui s'en occupe. Il y a 3 ans de retard, on ne peut pas tout rattraper en 4 mois. On recherche du personnel en production pour le faire progressivement. En 2026, il y aura des nouveaux logiciels pour aider (Sherlock).

CGT : Quid de la saisine sur les métiers artistiques ?

Direction : une date est cherchée en janvier pour une réunion.

CGT : pourquoi le TDS est élaboré depuis Mayotte ? Pourquoi ne pas avoir pris en local pour faire le TDS ? La direction souhaite-t-elle mutualiser les moyens de la planification avec Mayotte ? Et que voulait dire le DCI dans le mail envoyé aux journalistes avec le TDS ?

Direction : une partie de la réponse est dans les RIC. Il n'y aura pas de mutualisation dans l'océan Indien. Pour ce qui est du courrier, il y a eu des menaces de mise en arrêt maladie car les salariés n'étaient pas d'accord avec l'arbitrage effectué. Certains ont mis ces menaces à exécution. D'autres sont partis en vacances alors que les congés avaient été refusés. Ce n'est pas professionnel. Les salariés jouent et trichent avec le système. On n'hésite pas à épingle la direction quand quelque chose ne va pas, désormais on va mettre les journalistes face à leurs responsabilités. Il y a de la défiance.

CGT : une stagiaire s'est retrouvée à faire 6 éléments en une journée. Comment est-ce possible ? Un stagiaire n'est ni un CDD, ni un CDI.

Direction : cette stagiaire est dynamique et volontaire. Pour autant, on ne doit pas en abuser. Le rédacteur en chef en charge a été recadré.

CGT : l'intérim d'E.A à la direction des antennes se termine le 31 décembre. Va-t-il rempiler l'année prochaine ?

EA : non je ne poursuivrais pas ma mission. Je reste délégué au numérique. La direction est actuellement en quête de profils.

Point 4 – Ressources Humaines

- ✓ Compte-rendu de la commission égalité professionnelle femme-homme 2024

A Réunion La 1^{ère}, il y a 113 hommes en 2024 et 67 femmes. Le taux de féminisation chez les cadres augmente et passe de 34.1% en 2023 à 35.1% en 2024. Fin 2024, l'âge moyen était de 54.3 ans pour les hommes et 51.3 pour les femmes. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 55/59 ans. L'entreprise ne rajeunit pas.

En ce qui concerne l'absentéisme, les femmes sont particulièrement concernées. En 2024, il y a eu un total de 1 231 jours d'arrêts maladie chez les hommes contre 2 768 jours chez les femmes. La commission note un fort taux d'absentéisme chez les femmes journalistes.

A âge et ancienneté équivalent, on doit normalement toucher le même salaire. En 2025, la commission constate que l'écart est moins important qu'avant mais il faut que le travail continue. Il existe encore des disparités dans les métiers. Dans le domaine artistique, par exemple, l'écart est de 3.3%.

CGT : Est-ce possible d'atteindre 0% ?

Direction : il y a eu des mesures pour le groupe 4 par exemple avec un écart à 2.7% en 2023 qui atteint 0.2% en 2024 en faveur des femmes. On continue les mesures. Ça prendra le temps que ça prendra.

CGT : pourquoi les métiers artistiques CDI n'ont eu aucune mesure en 2024 ?

Direction : les métiers artistiques ont eu une revalorisation en 2022 et en 2023.

Voir le compte-rendu de la Commission Professionnelle Homme / Femme ici 

Point 5 – SSCT

- **DUER 2025 et PAPRIPACT 2026 :** les élus ont émis un vote favorable à l'unanimité

- ✓ Compte-rendu de la commission SSCT du lundi 15 décembre

Concernant la pose d'une caméra de surveillance dans les locaux de Saint-Pierre pour assurer la sécurité des salariés qui peuvent se retrouver seuls le soir ou les weekends, cette dernière sera installée au cours du 1^{er} trimestre 2026. Le système sera relié, via IP, au poste de gardiennage du site nord.

Concernant la caméra de surveillance de la cafétéria, à la suite d'une intrusion, elle a été posée et est effective. Elle donne sur le portail arrière et sur les barrières côté rue. Elle est reliée, via IP, au poste de gardiennage du site nord.

Un disjoncteur du plateau JT était surchargé car utilisé pour toutes les lumières. Il a été remplacé par 3 disjoncteurs distincts.

Dans le DUERP, il est mentionné que des bouchons d'oreilles (type Quiès) et des réducteurs de bruit sont mis à disposition des salariés ou peuvent être fabriqués par un professionnel (remboursement sur facture). La commission préconise une communication interne pour que les salariés puissent savoir que ces dispositifs sont disponibles.

Pour ce qui est de la mise à disposition des EPI aux salariés, la commission préconise une piqûre de rappel alors que la saison cyclonique est lancée. Elle invite les managers à effectuer un recensement des besoins pour que les commandes puissent être passées.

La commission se joint à l'APS dans une demande de mise en place d'un exercice « alerte intrusion », à l'image d'une alerte incendie, au sein de l'entreprise. A l'approche des élections municipales, il faut rappeler que ce type de situation s'est déjà présenté à Réunion La 1^{ère} dans le cadre d'un scrutin similaire.

La commission préconise également la visite des locaux du Sud, en compagnie d'un des deux APS et du chef de centre suite aux travaux qui vont se dérouler dans les prochaines semaines.

✓ Bilan HSCT 2024

Ce rapport annuel fait état du bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées en 2024.

Parmi les faits marquants, on note une diminution des accidents de travail et trajets déclarés. Ils étaient au nombre de 14 en 2023, contre 9 en 2024. Le nombre d'accidents avec arrêts est équivalent : 5 en 2024 (5 en 2023). Concernant les maladies professionnelles, aucunes déclarées en 2024 (idem en 2023). Il n'y a pas eu d'enregistrements de situations de danger grave et imminent au registre.

2024 est marquée par l'entrée en vigueur de la réforme de l'info. Ce qui a modifié l'organisation.

Point 6 : Les antennes

✓ Médiamétrie Télé

En télé, on enregistre 13.4% de part d'audience contre 16.5 au premier trimestre. Il y a une tendance à la baisse du dernier trimestre constatée sur plusieurs vagues de sondage. **Antenne Réunion a 29.9% de part d'audience en décembre.** Le combo M6 + TF1 + Canal

+ engrange un peu plus de 19% de part d'audience. Ces chaînes privées constituent une vraie concurrence pour Réunion La 1^{ère}.

En ce qui concerne le 12h30 (semaine), Réunion La 1^{ère} atteint 29.5%, tendance à la hausse, et Antenne Réunion 53.5%, tendance à la baisse.

Pour le 19h (semaine), Réunion La 1^{ère} est à 23.7%, tendance à la hausse, et Antenne Réunion 45.3%, tendance à la baisse. En ce qui concerne Gran Matin en télé, les deux chaînes sont au coude à coude avec 29% environ. Même si on note une progression sur Réunion La 1^{ère} par rapport à la vague de juin.

Le weekend en télé connaît une forte baisse, notamment sur le journal de 19h qui passe de 33.3% à 20.2%. Pour ce qui est des programmes en weekend, le sport ne marche pas. **Il y a une forte chute d'audience lors de la diffusion d'évènements sportifs le dimanche.** Les séries américaines ne fonctionnent pas non plus. En semaine, les télé novelas ne fonctionnent pas et Archipels perd des points le mercredi soir.

CGT : que faudrait-il faire pour redresser la barre ? Est-ce que les productions locales sont porteuses elles ?

Direction : de moins en moins de gens regardent la télé. On peut considérer alors qu'on est stable. **Les productions locales sont porteuses en termes d'audience notamment Claudio dans la Kaz.**

✓ Médiamétrie Radio

En radio, Réunion La 1^{ère} fait 10.1% de parts d'audience, derrière ExO FM (11.3%) et Freedom (33.5%). Antenne Réunion Radio est à 5.6%. Une forte progression depuis janvier et le changement de nom entre RTL Radio et Antenne Réunion Radio.

Gran Matin radio est devant la matinale d'Antenne Réunion. Les rendez-vous d'information (12h, 12h30, 18h et 19h) progressent.

✓ Médiamétrie Numérique

Sur le numérique, on connaît une hausse de 7% sur un an. Les réseaux sociaux bénéficient d'une hausse de 7% sur Facebook, +22% sur Instagram et +15% sur Youtube.

CGT : Archipels perd des points, on garde ou pas l'émission ?

Direction : on va attendre plusieurs vagues de sondage pour prendre une décision. Archipel va devoir se pencher sur le choix de ses sujets.

✓ Grilles vacances Radio

Il y aura deux périodes en radio. Du 22 au 04 janvier et du 05 janvier au 18. Les animateurs proposeront des émissions dédiées aux vacances. Des jeux et chroniques en ce sens seront proposés. On note le retour de Jacky Revel sur la grille. Les journaux radio auront une durée de 10 mn de 6h à 18h.

CGT : Est-ce qu'il y aura une économie de grille ?

Direction : c'est la grille de vacances habituelle qui est proposée avec 3 animateurs en semaine et une programmation musicale le samedi après-midi de 15h à 18h30. Un recours aux animateurs non-permanents sera fait sur le début de l'année.

CGT : 10 à 15 ETP non-permanents tout confondu en 2025. Ça n'apparaîtra plus dans les coûts de grille ?

Direction : non. Il ne s'agit pas de dire qu'on va arrêter les collaborations mais de savoir comment on va les poursuivre.

✓ Grilles vacances Radio et Télé

A la rentrée en radio, parmi les faits notables, il y aura à 8h, à compter du lundi 9 février, un débat de 90 minutes du 1er tour des Municipales. Chaque commune sera concernée. Ces débats seront diffusés ensuite en Cross Média avant le JT de 19h. Les débats du second tour se feront en télé.

CGT : quid de l'animateur R. G. et de son émission ? Va-t-il perdre ses cachets ?

Direction : il y aura des discussions avec lui.

CGT : à la rentrée il y aura-t-il des émissions supprimées ?

Direction : Il n'y aura pas de suppressions mais des discussions en cours. **Au prochain CSE de janvier, nous donnerons plus de précisions sur le cout de grille de la rentrée 2026.**

Point 7 : Le Plan de continuité

Un process est proposé dans le cadre du plan de continuité. D'abord une insertion locale gérée par le service Outre-mer, puis on passe par la radio filmée pour la continuité. Ensuite on charge le diffuseur de secours et on lance les programmes sélectionnés au préalable. Cela peut prendre 15mn ou 2h. Pour le moment, Réunion La 1^{ère} dispose d'une profondeur de 24h.

CGT : ce n'est pas un plan de continuité. On n'en a pas à Réunion La 1^{ère}. C'est un PRA, c'est du comblement. On ne peut pas diffuser les écrans publicitaires dans cette configuration. Ce n'est pas un plan de continuité qui veut que les spectateurs aient un programme miroir de ce qu'ils voient d'habitude, pas des rediffusions.

Direction : on doit mettre en place un PCA effectif. C'est en cours de discussion au niveau central

CGT : ce sujet sera discuté en commission Outre-mer et au CSEC .

Saint Denis, 30 décembre 2025